



## **Courrier des lecteurs:**

### **A propos de l'article de Marc Breton du 9 octobre: CPEG**

Le Cartel ne peut que s'étonner des notions imprécises et obsolètes présentées dans l'article concernant la CPEG écrit par M. Breton en date du 9 octobre.

Le Cartel confirme la nécessité de recapitaliser la caisse de pension des fonctionnaires et ceci depuis plus d'un an. Un projet de loi le PL 12228 maintient, en effet, l'objectif de garantir les prestations pour le personnel tout en favorisant la construction de logement à Genève ; ceci en répondant à l'exigence de capitaliser durablement la CPEG, capitalisation qui, au demeurant, aurait dû être entreprise déjà en 2013 lors de la fusion CIA et CEH par le Conseil d'État.

Certes, en 2015, la caisse de pension a dû subir les effets des taux négatifs comme toutes les autres caisses de pension, or depuis 2015, elle a suivi un taux de croissance important, plus de 1 milliard en 2017, qui lui permet de suivre le chemin de croissance exigé par la loi cantonale. Elle atteint déjà une capitalisation de plus de 60% alors même que l'état n'a pas joué son rôle d'employeur et n'a pas capitalisé la caisse de pension de ses employés. Toutefois, il faut souligner que c'est un non-sens de prendre en compte la seule année 2015, c'est sur 40 années que le comité calcule sa progression.

Aujourd'hui, alors qu'un projet de loi conforme aux exigences de la confédération est présenté par l'entente (PS, Verts, Ensemble à Gauche) et le MCG, il est temps que celui-ci soit voté par le Grand Conseil forcé de prendre ses responsabilités face à 45 000 fonctionnaires genevois. Ce projet de loi garantit durablement, par sa capitalisation, le taux de rente en favorisant l'équité entre assurés tout en gardant une caisse en primauté de prestations.

Pour rappel, le PL 12188 présenté en Commission des finances a été analysé par des actuaires, mandatés à cet effet qui se sont prononcés en disant que ce PL engendrerait la plus mauvaise caisse de prévoyance de Suisse. Alors que le PL 12228 a été adoubé par la Commission des finances et préavisé favorablement par le comité de la caisse.

Alors qu'attendent nos politiques pour enfin sortir de cet imbroglio qui a déjà trouvé sa solution depuis plus d'un an ?

Fabienne Payre, membre du bureau du Cartel